

Situation du GRICA (Groupement de Recherche et d'Interventions dans les Conduites Addictives)

Question du groupe Europe Ecologie Les Verts au conseil municipal de Bordeaux

Monsieur le maire,

Le Groupement de recherche d'interventions et de consultations sur les conduites à risque pour les adolescents et les parents (GRICA) se voit contraint de fermer ses portes parce que l'Etat a décidé de supprimer son financement à cette association, qui était de 250 000 € par an.

Le GRICA, bien connu à Bordeaux, des acteurs sociaux, des missions locales, des établissements scolaires, accueille des adolescents, ainsi que leurs parents, confrontés à des conduites à risque.

Plus de 5000 personnes sollicitent cette association chaque année. 2500 entretiens individualisés ont pu avoir lieu en 2010. La demande est donc très forte.

La ville de Bordeaux, notamment via son projet social et de récentes initiatives, tente de mettre en place de nouveaux dispositifs sociaux. Il est évident qu'il convient de pérenniser les structures existantes et qui fonctionnent bien.

Il est dès lors important que la ville de Bordeaux s'implique pour tout mettre en œuvre afin d'assurer la poursuite des activités de cette structure dont l'efficacité est reconnue par tous.

Pierre HURMIC, Marie-Claude NOEL, Patrick PAPADATO
Elus Europe Ecologie Les Verts au conseil municipal de Bordeaux

M. LE MAIRE. -

Nous terminons avec une question écrite du groupe des Verts qui est posée par Mme NOËL.

MME NOËL. -

Le Groupement de Recherche d'Interventions et de Consultations sur les Conduites à Risque pour les adolescents et les parents, le GRICA, se voit contraint de fermer ses portes parce que l'Etat a décidé de supprimer le financement à cette association qui était de 250.000 euros par an.

Le GRICA, bien connu à Bordeaux des acteurs sociaux, des missions locales, des établissements scolaires, accueille des adolescents ainsi que leurs parents confrontés à des conduites à risque.

Plus de 5000 personnes sollicitent cette association chaque année. 2500 entretiens individualisés ont pu avoir lieu en 2010. La demande est donc très forte. D'ailleurs le carnet de rendez-vous est plein jusqu'à l'automne.

La Ville de Bordeaux, notamment via son projet social, tente de mettre en place de nouveaux dispositifs sociaux. Il est évident qu'il convient de pérenniser les structures existantes et qui fonctionnent bien.

Il est dès lors important que la Ville de Bordeaux s'implique pour tout mettre en œuvre afin d'assurer la pérennité de cette structure dont l'efficacité est reconnue par tous.

Je pense qu'effectivement il convient d'éviter de faire des économies que je qualifierai de bouts de chandelles à l'heure où on assiste à de nombreuses difficultés dans la population jeune, que ce soit au plan sanitaire, sociale ou en termes de violences constatées.

M. LE MAIRE. -

Mme PIAZZA

MME PIAZZA. -

Vous indiquez que la fermeture du Groupement de Recherche d'Interventions et de Consultations sur les Conduites à Risque pour les adolescents et les parents, le GRICA, est intervenue « parce que l'Etat a décidé de supprimer son financement qui était de 250.000 euros par an.

Par ailleurs, vous rappelez l'engagement de la Ville via son projet social quant à la mise en place de nouveaux dispositifs sociaux. Vous demandez à la Ville de s'impliquer pour tout mettre en œuvre afin d'assurer la poursuite « des activités de cette structure dont l'efficacité est reconnue par tous. »

Tout d'abord l'association Rénovation, gestionnaire du GRICA, avait prévu de fermer ce point d'accueil d'écoute jeunes et de mettre en place à la demande de l'Etat une Maison des Adolescents, MDA.

Ce projet de Maison des Adolescents est toujours porté par Rénovation et ses partenaires le CHU et l'UDAF. La Ville de Bordeaux concernant celle-ci a toujours affiché son souhait de

mettre à disposition de l'association Rénovation un local pour ce projet auquel nous sommes très attachés.

Concernant le GRICA, celui-ci était en déficit et ses besoins de fonctionnement devaient être couverts par l'Etat à la hauteur de 250.000 euros, le Conseil Général à la hauteur de 72.000 euros et le solde, 58.000 euros, par des subventions des Contrats Urbains de Cohésion Sociale, CUCS, ainsi que diverses mairies de Gironde couvertes par des annexes du GRICA : Lormont, Bègles, Talence, et d'autres.

L'Etat n'a pas décidé de supprimer sa subvention de 250.000 euros. Il n'a attribué dans un premier temps que 125.000 euros pour 2010, ainsi que 125.000 euros en 2011 avec une rallonge de 30.000 euros. L'association a pris dans l'immédiat et dès avril 2011 l'initiative de fermer le GRICA le 30 juin 2011 afin d'éviter de devoir gérer un important déficit.

La négociation est en cours pour obtenir un financement de la Maison des Adolescents, et les financeurs espèrent du Conseil Général une intervention complémentaire à parité avec l'Etat comme il le fait dans les autres structures du département.

Des discussions sont donc en cours à la demande du Préfet pour trouver une issue positive à cette question très prochainement.

M. LE MAIRE. -

Bien. Mes chers collègues, finalement ça n'a pas été trop pénible, non pas d'être avec vous, ça je m'en réjouis chaque fois, mais de supporter la chaleur.

L'ordre du jour est épuisé.

La séance est levée.

(La séance est levée à 17 h 58).